

COMMUNE DE FOURNEVILLE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Octobre 2014

L'an deux mille quatorze, le 24 Octobre à 20 H 30, le Conseil Municipal de FOURNEVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-Marie DELAMARE, Maire.

Etaient présents : Jacques GILLES, Véronique CAPARD, Jean Luc FOSSEY Adjoint
Mesdames BORDIER, CROS-GIMBERT, FOUGERES,
Monsieur HENRY, Conseillers municipaux.

Absents :
Madame SEITE
Monsieur ROUSSEAU
Monsieur HOYER, pouvoir à Madame CAPARD

Madame Lucie FOUGERES est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu précédent :
Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

FIXATION DU TAUX DE LA TAXE D'AMENAGEMENT

Monsieur le Maire rappelle que le taux de la Taxe d'aménagement a été préalablement fixé à 5% et propose sa reconduction

Cette proposition est acceptée à l'unanimité :

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET 2014

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de rembourser une somme de 198,56 Euros au titre d'une recette imputée à tort sur notre budget alors qu'elle concernait la communauté de communes (il s'agit d'une participation de l'Etat aux contrats d'assurance liés à la délivrance des autorisations d'utilisation du sol)

Le Conseil décide donc d'inscrire une dépense de 200 Euros au poste 67 par transfert de crédit du poste 022..

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Monsieur le Maire informe le Conseil de la reprise du secrétariat du SYNDICAT D'EAU à la suite de la démission de la secrétaire de la Commune de Gonnevillle et propose la signature d'une convention avec le syndicat pour la prise en charge de heures du salaire de notre secrétaire

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 21 Heures

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Lucie FOUGERES

LE MAIRE
Jean-Marie DELAMARE

*Capard
et P. Hoyer.*
it3ced

Gilles
Henry

Delamare